

VOLET : Désimperméabilisation



INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES ET VEGETALISATION D'UNE COUR D'ÉCOLE

Région : Occitanie

Département : Hérault

Délégation : Montpellier

Communes concernées : Saint-Mathieu-de-Trévières

Bassin versant : Lez Mosson Etangs Palavasiens

Interlocuteurs Agence : Gwenaël Flamier, Gwénéolé Le Roux,
Anne Sainpol

PRESENTATION DU PROJET

MAITRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS

Place de l'Hôtel de Ville

34270 SAINT-MATHIEU-DE-TREVIERS

Tel : 04 67 55 20 28

CONTEXTE ET ENJEUX

L'école **Agnès Gelly** se situe au cœur de la commune de **Saint-Mathieu-de-Trévières**. Elle accueille environ 400 élèves répartis dans 14 classes. **Sa cour fait 2 200 m² et était imperméabilisée à 93,6 % avant le projet**, par du goudron percé seulement par une douzaine d'arbres. La moitié de la cour est utilisée pour un circuit de sécurité routière.

Dans le contexte du changement climatique, le but de ce projet réalisé en 2022 était de **désimperméabiliser au maximum la cour d'école afin d'infiltrer les eaux pluviales** et donc de les déconnecter du réseau d'eaux pluviales, d'apporter de la **nature en ville** et de **lutter contre les îlots de chaleur**. Cela dit, il était nécessaire de garder la zone dont le revêtement est marqué au sol en lien avec la sécurité routière. Il y a également un **enjeu éducatif** à ce projet, afin de sensibiliser les enfants aux thématiques environnementales liées notamment au cycle de l'eau, et avec la mise en place d'un potager éducatif.

OBJECTIFS

- Gérer les eaux pluviales le plus en amont possible
- Recharger la nappe phréatique en y infiltrant les eaux de pluies
- Lutter contre les îlots de chaleur
- Amener de la nature en ville
- Sensibiliser les élèves à la gestion des eaux pluviales

DESCRIPTION DU PROJET

Le projet s'est déroulé en deux phases : une **phase d'études et de conception du projet** (2021-2022), associant les élèves, l'équipe pédagogique, les parents d'élèves et les services techniques, puis une **phase de réalisation des travaux** (été 2022).

Le projet a été réfléchi **selon l'écoulement de l'eau de pluie et selon les usages de la cour, le bien-être et les intérêts des enfants.**

Des jardins de pluies, noues, et autres espaces infiltrant (copeaux de bois, pavés sur sable) ont été installés. Au total **905 m² de la cour ont été désimperméabilisés**, permettant de **déconnecter du réseau pluvial la surface de la cour (2 200 m²) et des toitures (133 m²) de l'école** pour une pluie annuelle d'une durée de 24h.



COUT DU PROJET

- Etude et conception : 17 000 €
- Travaux : 450 894 € dont 328 639 € éligible

DUREE DU PROJET

- Etude et conception : année scolaire 2021-2022
- Travaux : Été 2022

PLAN DE FINANCEMENT si connu

- Agence de l'eau : 241 947 €
- Autofinancement : 225 947 €

Solution fondée sur la nature

→ Défi de société

Infiltrer les eaux pluviales pour ne plus qu'elles aillent au réseau pluvial, ce qui permet d'éviter leur ruissellement et leur chargement en polluants. Cela permet également de recharger les nappes souterraines plutôt que d'acheminer l'eau à un exutoire en aval.

Cour végétalisée plus agréable pour le bien-être des enfants.

→ Fonctionnement des écosystèmes

Les ouvrages d'infiltrations végétalisés (jardins de pluie, noues, autres plantations) permettent d'amener de la nature en ville et de reproduire le cycle naturel de l'eau ; la végétation est alimentée par l'eau de pluie, elle l'infiltré dans le sol et l'évapotranspire, apportant des îlots de fraîcheur.

→ Bénéfices pour la biodiversité

La cour auparavant entièrement bétonnée accueille désormais diverses plantes, et par conséquent un gain également pour les insectes, les vers de terre, etc.

Pour bénéficier d'une aide de l'agence de l'eau sur vos projets :

→ Rendez-vous sur www.eaurmc.fr

